

Liste des délibérations examinées
--

CINQUIÈME COMMISSION : URBANISME, TRAVAUX ET HABITAT

1. Validation d'une subvention D.E.T.R
Délibération approuvée
2. Avis sur un dossier d'installation classée pour la protection de l'environnement
Délibération approuvée
3. Travaux d'aménagement de la rue Foch : avenant au marché
Délibération approuvée
4. Lotissement sur Valières : Vente de terrains
Délibération approuvée
5. Achat de terrain (forêt de Taravent)
Délibération approuvée

NEUVIÈME COMMISSION : FINANCES

6. Compte Financier Unique C.F.U. 2022 Budget principal et budgets annexes
Délibération approuvée
7. Affectation des résultats 2022
Délibération approuvée
8. Bilan des cessions et acquisitions immobilières
Délibération approuvée
9. Décisions modificatives N°1-2023
Délibération approuvée

DIXIÈME COMMISSION : JEUNESSE, ÉVÈNEMENTIEL

10. Conventions avec la CAF
Délibération approuvée

VILLE DE CHAMPAGNOLE - 39302

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 23 mai 2023

Nature de l'affaire :

Validation d'une subvention D.E.T.R.

Nombre de Conseillers en exercice	: 29
" " présents	: 18
" " ayant donné pouvoir	: 7
" " votants	: 25

Date de la convocation : 17 mai 2023

PRÉSENTS : M. DUSSOUILLEZ, Mme MARTIN., Mme BAILLY, Mme DELACROIX, M. TISSOT, Mme BENOIT, Mme DAVID-ROUSSEAU, Mme TBATOU, M. BONJOUR, M. CUSENIER, Mme FILIPPI, M. VUILLERMOZ, Mme RIGOLET, M. VUILLEMIN, M. OLIVIER, M. BINDA, , M. CUEVAS, Mme VERNIER-THIEMARD.

EXCUSÉS : M. Guy SAILLARD donne pouvoir à M. DUSSOUILLEZ, M. PERNOT donne pouvoir à Mme DELACROIX ; M. GRENIER, Mme GIROD donne pouvoir à Mme BENOIT ; Mme DOUARD donne pouvoir à M. TISSOT ; M. POUX donne pouvoir à Mme DAVID ROUSSEAU ; Mme ROUSSEL donne pouvoir à Mme TBATOU ; Mme LACROIX donne pouvoir à M. CUEVAS.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. BINDA

&&&&&

Rapporteur : David DUSSOUILLEZ

Par délibération en date du 15 décembre 2022, le Conseil Municipal avait approuvé les demandes de subventions au titre de la D.E.T.R. 2023.

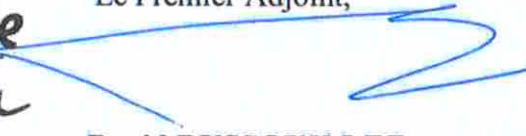
Par courrier reçu en date du 24 avril, Monsieur le Préfet du Jura a informé de l'attribution de la subvention suivante :

		Attribution D.E.T.R.	
Opération	Montant	Taux	En Euros
Installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation à l'oppidum et à la bibliothèque	72 144.00 €	30 %	21 643.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'approuver le plan de financement de l'opération.



Pour le Maire empêché,
Le Premier Adjoint,


David DUSSOUILLEZ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-213900970-20230525-2023-SG-DE-025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/05/2023

Affichage : 25/05/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du 23 mai 2023

Nature de l'affaire :

Avis sur un dossier d'installation classée pour la protection de l'environnement

Nombre de Conseillers en exercice	:	29
" " présents	:	18
" " ayant donné pouvoir	:	7
" " votants	:	25

Date de la convocation : 17 mai 2023

PRÉSENTS : M. DUSSOUILLEZ, Mme MARTIN, Mme BAILLY, Mme DELACROIX, M. TISSOT, Mme BENOIT, Mme DAVID-ROUSSEAU, Mme TBATOU, M. BONJOUR, M. CUSENIER, Mme FILIPPI, M. VUILLERMOZ, Mme RIGOLET, M. VUILLEMIN, M. OLIVIER, M. BINDA, M. CUEVAS, Mme VERNIER-THIEMARD.

EXCUSÉS : M. Guy SAILLARD donne pouvoir à M. DUSSOUILLEZ, M. PERNOT donne pouvoir à Mme DELACROIX ; M. GRENIER, Mme GIROD donne pouvoir à Mme BENOIT ; Mme DOUARD donne pouvoir à M. TISSOT ; M. POUX donne pouvoir à Mme DAVID ROUSSEAU ; Mme ROUSSEL donne pouvoir à Mme TBATOU ; Mme LACROIX donne pouvoir à M. CUEVAS.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. BINDA

&&&&&

Rapporteur : David DUSSOUILLEZ

SNTS est une société spécialisée dans le traitement de surfaces en sous-traitance pour les industries du luxe.

L'entreprise a été rachetée en 2017 en même temps que KANGO, entreprise voisine spécialisée dans la tribofinition et le polissage, par le groupe BCM Global Métal Works auquel elles appartiennent depuis.

Le Groupe prévoit de déménager les activités de KANGO et SNTS sur un même site neuf qui sera implanté dans la zone industrielle, rue Sous Burgille, toujours sur la commune de Champagnole.

Il est également prévu une zone « école » dédiée à l'apprentissage du polissage pour maintenir et développer ce savoir-faire.

Les activités de traitement de surfaces et de tribofinition sont soumises à la réglementation des installations classées pour l'environnement (ICPE) sous le régime de l'enregistrement et de la déclaration.

L'atelier projeté sera implanté sur la commune de Champagnole, à environ 100 m au Sud de la première habitation de l'autre côté de la RN5 et 370 m au Nord-Est de la deuxième

située de l'autre côté de la zone industrielle, sur les parcelles cadastrales Section AT n° 290 et 292 d'une surface totale de 15 674 m².

L'étude a permis de mettre en évidence que les principaux risques sont un déversement accidentel et l'incendie. SNTS dispose des compétences techniques et de la capacité financière pour gérer le mieux possible cette nouvelle installation qui permettra le développement des activités dans des locaux plus adaptés que le site actuel, existant depuis de nombreuses années et implanté à proximité d'habitations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'émettre un avis favorable sur le dossier d'installation classée pour la protection de l'environnement pour l'installation d'un atelier de traitement de surface sur la commune de Champagnole.



Pour le Maire empêché,
Le Premier Adjoint,



David DUSSOUILLEZ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-213900970-20230525-2023-SG-DE-026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/05/2023

Affichage : 25/05/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



VILLE DE CHAMPAGNOLE - 39302

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 23 mai 2023

Nature de l'affaire :

Travaux d'aménagement de la rue Foch : avenant au marché

Nombre de Conseillers en exercice	: 29
" " présents	: 18
" " ayant donné pouvoir	: 7
" " votants	: 25

Date de la convocation : 17 mai 2023

PRÉSENTS : M. DUSSOUILLEZ, Mme MARTIN., Mme BAILLY, Mme DELACROIX, M. TISSOT, Mme BENOIT, Mme DAVID-ROUSSEAU, Mme TBATOU, M. BONJOUR, M. CUSENIER, Mme FILIPPI, M. VUILLERMOZ, Mme RIGOLET, M. VUILLEMIN, M. OLIVIER, M. BINDA, , M. CUEVAS, Mme VERNIER-THIEMARD.

EXCUSÉS : M. Guy SAILLARD donne pouvoir à M. DUSSOUILLEZ, M. PERNOT donne pouvoir à Mme DELACROIX ; M. GRENIER, Mme GIROD donne pouvoir à Mme BENOIT ; Mme DOUARD donne pouvoir à M. TISSOT ; M. POUX donne pouvoir à Mme DAVID ROUSSEAU ; Mme ROUSSEL donne pouvoir à Mme TBATOU ; Mme LACROIX donne pouvoir à M. CUEVAS.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. BINDA

&&&&&

Rapporteur : David DUSSOUILLEZ

Les travaux de réaménagement des rues Maréchal Foch et Aimé Berthod ont été confiés à l'entreprise EIFFAGE ROUTE.

Lors de leur réalisation, plusieurs sujétions techniques sont apparues. En effet, la structure de voirie rencontrée n'était pas celle prévue, l'épaisseur d'enrobé était très variable, ce qui a nécessité un rabotage plus important ainsi qu'une couche de réglage avant l'application du nouvel enrobé.

Un réseau d'eaux pluviales non répertorié a également été rencontré à la place des futures bordures, il a donc été nécessaire de le déplacer.

Enfin, lors des travaux il a été constaté que les bouches à clefs du réseau d'eau potable étaient en mauvais état, il a donc été décidé de les changer.

Ces travaux provoquant une dépense supplémentaire de 36 221.64 € HT (marché initial : 169 999.00 € HT), ainsi que l'allongement du délai de 4 jours, portant les délais contractuels de réalisation des travaux de 6 à 7 semaines.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'approuver ces travaux supplémentaires et autorise le Maire à signer l'avenant au marché avec l'entreprise Eiffage et toutes les pièces nécessaires.



Pour le Maire empêché,
Le Premier Adjoint,

David DUSSOUILLEZ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-213900970-20230525-2023-SG-DE-027-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/05/2023

Affichage : 25/05/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



VILLE DE CHAMPAGNOLE - 39302
Délibération du Conseil Municipal
Séance du 23 mai 2023
Nature de l'affaire :

Vente de terrains lotissement sur Valières

Nombre de Conseillers en exercice	: 29
" " présents	: 18
" " ayant donné pouvoir	: 7
" " votants	: 25

Date de la convocation : 17 mai 2023

PRÉSENTS : M. DUSSOUILLEZ, Mme MARTIN., Mme BAILLY, Mme DELACROIX, M. TISSOT, Mme BENOIT, Mme DAVID-ROUSSEAU, Mme TBATOU, M. BONJOUR, M. CUSENIER, Mme FILIPPI, M. VUILLERMOZ, Mme RIGOULET, M. VUILLEMIN, M. OLIVIER, M. BINDA, , M. CUEVAS, Mme VERNIER-THIEMARD.

EXCUSÉS : M. Guy SAILLARD donne pouvoir à M. DUSSOUILLEZ, M. PERNOT donne pouvoir à Mme DELACROIX ; M. GRENIER, Mme GIROD donne pouvoir à Mme BENOIT ; Mme DOUARD donne pouvoir à M. TISSOT ; M. POUX donne pouvoir à Mme DAVID ROUSSEAU ; Mme ROUSSEL donne pouvoir à Mme TBATOU ; Mme LACROIX donne pouvoir à M. CUEVAS.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. BINDA

&&&&&

Rapporteur : David DUSSOUILLEZ

Il convient de se prononcer quant à la cession des parcelles suivantes au lotissement Sur Valières, selon le prix fixé précédemment par délibération, prix conforme à l'évaluation du service des Domaines :

N° Lot	Surface	Acquéreurs	Prix HT m²	<i>Prix TTC</i>
40-1	896 m²	M. PROST Jacques	30.00 €	30 616.79 €
40-2	669 m²	M. et Mme CHIADO-CAPONET Emmanuel	30.00 €	22 860.08 €
40-4	737 m²	SCI SHANFIO représentée par SCHNEIDER Ludovic	30.00 €	25 183.68 €
40-5	1 085 m²	SCI ERNA représentée par NANNI Stéphane	30.00 €	37 075.02 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'approuver la cession de ces parcelles dans les conditions énoncées et autorise le Maire ou son représentant habilité à cet effet à signer toutes les pièces nécessaires.



Pour le Maire empêché,
Le Premier Adjoint,

David DUSSOUILLEZ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-213900970-20230525-2023-SG-DE-028-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/05/2023

Affichage : 25/05/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



VILLE DE CHAMPAGNOLE - 39302

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 23 mai 2023

Nature de l'affaire :

Achat de terrain – forêt de Taravent

Nombre de Conseillers en exercice	: 29
" " présents	: 18
" " ayant donné pouvoir	: 7
" " votants	: 25

Date de la convocation : 17 mai 2023

PRÉSENTS : M. DUSSOUILLEZ, Mme MARTIN., Mme BAILLY, Mme DELACROIX, M. TISSOT, Mme BENOIT, Mme DAVID-ROUSSEAU, Mme TBATOU, M. BONJOUR, M. CUSENIER, Mme FILIPPI, M. VUILLERMOZ, Mme RIGOLET, M. VUILLEMIN, M. OLIVIER, M. BINDA, M. CUEVAS, Mme VERNIER-THIEMARD.

EXCUSÉS : M. Guy SAILLARD donne pouvoir à M. DUSSOUILLEZ, M. PERNOT donne pouvoir à Mme DELACROIX ; M. GRENIER, Mme GIROD donne pouvoir à Mme BENOIT ; Mme DOUARD donne pouvoir à M. TISSOT, M. POUX donne pouvoir à Mme DAVID ROUSSEAU ; Mme ROUSSEL donne pouvoir à Mme TBATOU ; Mme LACROIX donne pouvoir à M. CUEVAS.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. BINDA

&&&&&

Rapporteur : Guy SAILLARD

La ville de Champagnole est propriétaire d'environ 900 hectares de forêt, soumise pour l'essentiel au régime forestier et gérée par l'ONF.

La ville a l'objectif d'acquérir de nouvelles surfaces forestières, afin de compenser ultérieurement la distraction du régime forestier de parcelles situées route de Sapois.

Monsieur René ROUX a été reçu récemment en mairie ; il est propriétaire de la parcelle cadastrée section BM n°8, d'une surface de 143 020 m², lieu-dit « Bois des Mareschets » sur le canton de Taravent. La parcelle est contigüe à plusieurs parcelles boisées communales.

Pour information, une évaluation a été sollicitée auprès de l'ONF ; un comptage et un cubage précis des arbres, par type d'essence, a été effectué, ainsi qu'une estimation de la valeur. Cette dernière a été établie à 123 452.59 €.

Un accord est intervenu avec M. ROUX pour finaliser l'acquisition au prix de 125 000 Euros.

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2023, chapitre 21, article 2117, fonction 76.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'approuver l'acquisition de la parcelle cadastrée section BM n°8, appartenant à M. René ROUX, au prix de 125 000 €, auquel s'ajouteront les frais, et autorise le Maire ou son représentant habilité à cet effet à signer l'acte et toutes pièces nécessaires afférentes à cette acquisition.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-213900970-20230525-2023-SG-DE-029-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/05/2023

Affichage : 25/05/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour le Maire empêché,
Le Premier Adjoint,

David DUSSOUILLEZ

Séance du 23 mai 2023

Nature de l'affaire :

Compte Financier Unique C.F.U. 2022 Budget principal et budgets annexes

Nombre de Conseillers en exercice	:	29
" " présents	:	17
" " ayant donné pouvoir	:	6
" " votants	:	23

Date de la convocation : 17 mai 2023

PRÉSENTS : Mme MARTIN., Mme BAILLY, Mme DELACROIX, M. TISSOT, Mme BENOIT, Mme DAVID-ROUSSEAU, Mme TBATOU, M. BONJOUR, M. CUSENIER, Mme FILIPPI, M. VUILLERMOZ, Mme RIGOULET, M. VUILLEMIN, M. OLIVIER, M. BINDA, , M. CUEVAS, Mme VERNIER-THIEMARD.

EXCUSÉS : M. PERNOT donne pouvoir à Mme DELACROIX ; M. GRENIER, Mme GIROD donne pouvoir à Mme BENOIT ; Mme DOUARD donne pouvoir à M. TISSOT ; M. POUX donne pouvoir à Mme DAVID ROUSSEAU ; Mme ROUSSEL donne pouvoir à Mme TBATOU ; Mme LACROIX donne pouvoir à M. CUEVAS.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. BINDA

&&&&&

Rapporteur : Pascal TISSOT

Conformément à l'article L. 2121-14 du C.G.C.T., la séance où le compte financier unique est débattu n'est pas présidée par le Maire ; M. Pascal Tissot, adjoint délégué en charge des finances, préside la séance. M. David DUSSOUILLEZ, Premier Adjoint, s'est retiré de la salle et n'a pas participé au vote.

Suite à l'examen par la commission des Finances en date du 15 mai dernier, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'approuver les 8 comptes financiers uniques 2022 (budget général, budget eau potable, régie municipale de production d'électricité, restaurant municipal, Champa-Immo, lotissements communaux « les Louaitaux », « le Grand Parc », « Sur Valières »), au vu des documents établis, et conformément aux résultats figurant sur

le tableau ci-joint.

Accusé de réception Ministère de l'Intérieur

039-213900970-20230525-2023-SC-DE-037-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/05/2023

Affichage : 25/05/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Président de Séance,

Pascal TISSOT

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES 8 COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2022

CFU de la Ville

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents
Résultats reportés		1 428 244,94	888 895,47			539 349,47
Affectation du résultat		-484 914,55				-484 914,55
Opérations de l'exercice	10 152 167,40	10 612 222,00	2 586 697,93	3 171 561,78	12 738 865,33	13 783 783,78
TOTAUX	10 152 167,40	11 555 552,39	3 475 593,40	3 171 561,78	13 627 760,80	14 727 114,17
Résultats de clôture		1 403 384,99	304 031,62			1 099 353,37
Restes à réaliser			790 715,38		790 715,38	
TOTAUX CUMULES	10 152 167,40	11 555 552,39	4 266 308,78	3 171 561,78	14 418 476,18	14 727 114,17
RÉSULTATS DÉFINITIFS		1 403 384,99	1 094 747,00			308 637,99

CFU du service de l'Eau

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents
Résultats reportés		42 563,83		50 472,17		42 563,83
Affectation du résultat						
Opérations de l'exercice	68 787,00	96 155,44	96 144,00	66 731,00	164 931,00	162 886,44
TOTAUX	68 787,00	138 719,27	96 144,00	117 203,17	164 931,00	255 922,44
Résultats de clôture		69 932,27	-21 059,17			90 991,44
Restes à réaliser			46 837,00		46 837,00	
TOTAUX CUMULES	68 787,00	138 719,27	142 981,00	117 203,17	211 768,00	255 922,44
RÉSULTATS DÉFINITIFS		69 932,27	25 777,83			44 154,44

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents
Résultats reportés		103 079,65	40 530,62			103 079,65
Affectation du résultat		-40 530,62				-40 530,62
Opérations de l'exercice	195 007,46	194 124,85	22 750,00	70 322,72	217 757,46	264 447,57
TOTAUX	195 007,46	256 673,88	63 280,62	70 322,72	258 288,08	326 996,60
Résultats de clôture		61 666,42	-7 042,10			68 708,52
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	195 007,46	256 673,88	63 280,62	70 322,72	258 288,08	326 996,60
RÉSULTATS DÉFINITIFS		61 666,42		7 042,10		68 708,52

CFU du restaurant municipal

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents
Résultats reportés	23 835,24			3 220,85	20 614,39	
Affectation du résultat						
Opérations de l'exercice	753 778,75	777 613,99	19 116,06	22 389,61	772 894,81	800 003,60
TOTAUX	777 613,99	777 613,99	19 116,06	25 610,46	796 730,05	803 224,45
Résultats de clôture	0,00			6 494,40		6 494,40
Restes à réaliser			2 262,26		2 262,26	
TOTAUX CUMULES	777 613,99	777 613,99	21 378,32	25 610,46	798 992,31	803 224,45
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00			4 232,14		4 232,14

CFU de Champa Immo

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents
Résultats reportés			123 367,83		123 367,83	
Affectation du résultat						0,00
Opérations de l'exercice	164 386,55	301 065,57	314 618,15	132 072,62	479 004,70	433 138,19
TOTAUX	164 386,55	301 065,57	437 985,98	132 072,62	602 372,53	433 138,19
Résultats de clôture		136 679,02	305 913,36		169 234,34	
Restes à réaliser				170 631,88		170 631,88
TOTAUX CUMULES	164 386,55	301 065,57	437 985,98	302 704,50	602 372,53	603 770,07
RÉSULTATS DÉFINITIFS		136 679,02	135 281,48			1 397,54

CFU du budget annexe lotissement " Les Louataux "

RAPPORT 2023-05-07

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents
Résultats reportés		560 491,74	575 736,89	15 245,15		
Opérations de l'exercice	575 736,89	52 000,61	0,00	575 736,89	575 736,89	627 737,50
TOTAUX	575 736,89	612 492,35	575 736,89	1 151 473,78	1 188 229,24	
Résultats de clôture		36 755,46	0,00		36 755,46	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	575 736,89	612 492,35	575 736,89	1 151 473,78	1 188 229,24	
RÉSULTATS DÉFINITIFS		36 755,46	0,00		36 755,46	

CFU du budget annexe lotissement " Le Grand Parc "

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents
Résultats reportés		344 568,74	187 797,42	156 771,32		
Opérations de l'exercice	230 741,72	336 850,00	220 000,00	187 797,42	450 741,72	524 647,42
TOTAUX	230 741,72	681 418,74	407 797,42	638 539,14	869 216,16	
Résultats de clôture		450 677,02	220 000,00		230 677,02	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	230 741,72	681 418,74	407 797,42	638 539,14	869 216,16	
RÉSULTATS DÉFINITIFS		450 677,02	220 000,00		230 677,02	

CFU du budget annexe lotissement " Sur Vallières "

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents
Résultats reportés		1 396 249,10	1 808 690,03	412 440,93		
Opérations de l'exercice	1 864 137,44	1 932 682,44	1 864 137,44	1 808 690,03	3 728 274,88	3 741 372,47
TOTAUX	1 864 137,44	3 328 931,54	3 672 827,47	1 808 690,03	5 536 964,91	5 137 621,57
Résultats de clôture		1 464 794,10	1 864 137,44	399 343,34		
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	1 864 137,44	3 328 931,54	3 672 827,47	1 808 690,03	5 536 964,91	3 741 372,47
RÉSULTATS DÉFINITIFS		1 464 794,10	1 864 137,44		399 343,34	
Résultats consolidés (hors R.A.R cf cfu 2022)	14 028 578,45	17 652 467,73	8 748 481,84	6 088 995,09	22 777 060,29	23 741 462,82
Résultats consolidés (y compris restes à réaliser)	11 933 699,29	15 557 588,57	7 591 809,03	4 263 139,52	17 840 714,22	18 135 933,99
						964 402,53
						295 219,77

3/3

Pour le Maire,
 L'adjoint délégué aux finances

 Pascal TISSOT

VILLE DE CHAMPAIGNOLE - 39302

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 23 mai 2023

Nature de l'affaire :

Affectation des résultats 2022

Nombre de Conseillers en exercice	: 29
" " présents	: 18
" " ayant donné pouvoir	: 7
" " votants	: 25

Date de la convocation : 17 mai 2023

PRÉSENTS : M. DUSSOUILLEZ, Mme MARTIN., Mme BAILLY, Mme DELACROIX, M. TISSOT, Mme BENOIT, Mme DAVID-ROUSSEAU, Mme TBATOU, M. BONJOUR, M. CUSENIER, Mme FILIPPI, M. VUILLERMOZ, Mme RIGOULET, M. VUILLEMIN, M. OLIVIER, M. BINDA, M. CUEVAS, Mme VERNIER-THIEMARD.

EXCUSÉS : M. Guy SAILLARD donne pouvoir à M. DUSSOUILLEZ, M. PERNOT donne pouvoir à Mme DELACROIX ; M. GRENIER, Mme GIROD donne pouvoir à Mme BENOIT ; Mme DOUARD donne pouvoir à M. TISSOT ; M. POUX donne pouvoir à Mme DAVID ROUSSEAU ; Mme ROUSSEL donne pouvoir à Mme TBATOU ; Mme LACROIX donne pouvoir à M. CUEVAS.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. BINDA

&&&&&

Rapporteur : Pascal TISSOT

Après avis favorable de la commission des finances réunie le 15 mai dernier, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'approuver les affectations des résultats suivantes :

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022 DE LA VILLE

. Affectation des résultats:

Le compte administratif fait apparaître :

- un excédent d'exploitation cumulé de	1 403 384.99 €
- un déficit d'investissement cumulé (restes à réaliser compris) de	1 094 747.00 €

Il sera proposé d'affecter :

Affectation obligatoire :

- à l'apurement du déficit antérieur (compte 1068) :	1 094 747.00 €
- solde disponible :	308 637.99 €
- intégration du résultat de clôture du budget lot les Louataux	36 755.46 €

- affectation complémentaire en réserve (compte 1068) :	0.00 €
- report à l'excédent antérieur reporté (art R 002) :	345 393.45 €
- solde d'exécution d'investissement reporté (art D 001) :	304 031.62 €

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022 DU BUDGET EAU

Affectation des résultats:

Le compte administratif fait apparaître :

- un excédent d'exploitation cumulé de	69 932.27 €
- un déficit d'investissement cumulé (restes à réaliser compris) de	25 777.83 €

Il sera proposé d'affecter :

Affectation obligatoire :

- à l'apurement du déficit antérieur (compte 1068) :	25 777.83 €
- solde disponible :	44 154.44 €
- affectation complémentaire en réserve (compte 1068) :	44 154.44 €
- solde d'exécution d'investissement reporté (art R 001) :	21 059.17 €

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022 DU BUDGET CHAMPA IMMO

Affectation des résultats:

Le compte administratif fait apparaître:

- un excédent d'exploitation cumulé de	136 679.02 €
- un déficit d'investissement cumulé (restes à réaliser compris) de	135 281.48 €

Il sera proposé d'affecter :

Affectation obligatoire :

- à l'apurement du déficit antérieur (compte 1068) :	135 281.48 €
- solde disponible :	1 397.54 €
- affectation complémentaire en réserve (compte 1068) :	1 397.54 €
- solde d'exécution d'investissement reporté (art D 001) :	305 913.36 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-213900970-20230525-2023-SG-DE-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/05/2023

Affichage : 25/05/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Ville de
Champagnole
(39300)
Coeur du Jura

Pour le Maire empêché,
Le Premier Adjoint,

David DUSSOUILLEZ

VILLE DE CHAMPAGNOLE - 39302

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 23 mai 2023

Nature de l'affaire :

Bilan des cessions et acquisitions immobilières

Nombre de Conseillers en exercice	: 29
" " présents	: 18
" " ayant donné pouvoir	: 7
" " votants	: 25

Date de la convocation : 17 mai 2023

PRÉSENTS : M. DUSSOUILLEZ, Mme MARTIN., Mme BAILLY, Mme DELACROIX, M. TISSOT, Mme BENOIT, Mme DAVID-ROUSSEAU, Mme TBATOU, M. BONJOUR, M. CUSENIER, Mme FILIPPI, M. VUILLERMOZ, Mme RIGOLET, M. VUILLEMIN, M. OLIVIER, M. BINDA, , M. CUEVAS, Mme VERNIER-THIEMARD.

EXCUSÉS : M. Guy SAILLARD donne pouvoir à M. DUSSOUILLEZ, M. PERNOT donne pouvoir à Mme DELACROIX ; M. GRENIER, Mme GIROD donne pouvoir à Mme BENOIT ; Mme DOUARD donne pouvoir à M. TISSOT ; M. POUX donne pouvoir à Mme DAVID ROUSSEAU ; Mme ROUSSEL donne pouvoir à Mme TBATOU ; Mme LACROIX donne pouvoir à M. CUEVAS.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. BINDA

&&&&&

Rapporteur : Pascal TISSOT

L'article L 2411-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune ».

- Montant des acquisitions 2022 : 0.00 €
- Montant des cessions 2022 : 1 236 508.80 €

Le Conseil Municipal a pris acte du bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la commune pour l'année 2022.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-213900970-20230525-2023-SG-DE-039-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/05/2023

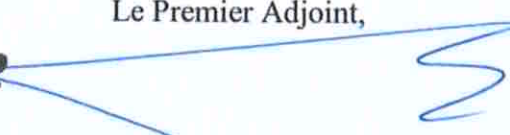
Affichage : 25/05/2023

Pour l'autorité compétente par délégation




ville de
Champagnole
(39300)
Coeur du Jura

Pour le Maire empêché,
Le Premier Adjoint,


David DUSSOUILLEZ

BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS RÉALISÉES AU COURS DE L'ANNÉE 2022

ACQUISITIONS IMMOBILIERES REALISEES EN 2022

Nom du vendeur	situation du bien	surface	prix d'acquisition (frais d'acte/ plans inclus)	date de la délibération	date de la signature de l'acte
	NEANT				
TOTAL DES ACQUISITIONS 2022 DU BUDGET PRINCIPAL			0,00 €		
TOTAL DES ACQUISITIONS 2022		0	0,00 €		

CESSIONS IMMOBILIERES REALISEES EN 2022

BUDGET GENERAL

Nom de l'acquéreur	situation du bien	surface	prix de cession ht	date de la délibération	date de la signature de l'acte
C.C.C.N.J	Parcelles AE 75/76/77/125/139/263/264	14 941 m2	549 828,80 €	15/12/2022	11/10/2022
ADEF RESIDENCES	Parcelles AI 395/397	8 986 m2	449 300,00 €	14/04/2021	01/12/2022
TOTAL DES CESSIONS 2022 DU BUDGET PRINCIPAL		23 927 m2	999 128,80 €		

BUDGET LOTISSEMENT LES LOUATAUX

M HASAN KUTLU	Lot n° 9 pour 50 € ht/m2	1 810 m2	52 000,00 €	14/04/2021	21/12/2022
TOTAL DES CESSIONS 2022 DU BUDGET LOTISSEMENT LES LOUATAUX		1810 m2	52 000,00 €		

BUDGET LOTISSEMENT LE GRAND PARC

M DJAMEL MAKRANI	Lot n° 1 pour 50 € ht/m2	2 337 m2	116 850,00 €	05/04/2022	29/07/2022
TOTAL DES CESSIONS 2022 DU BUDGET LOTISSEMENT LE GRAND PARC		2 337 m2	116 850,00 €		

BUDGET LOTISSEMENT SUR VALIERES

M NORREDINE EL HADDADI	Lot n° 12 pour 35 € ht/m2	1 156 m2	40 460,00 €	09/03/2021	08/03/2022
M JOEL DAYET	Lot n° 22 pour 35 € ht/m2	802 m2	28 070,00 €	17/02/2022	29/06/2022
TOTAL DES CESSIONS 2022 DU BUDGET LOTISSEMENT SUR VALIERES		1 958 m2	68 530,00 €		

TOTAL GENERAL DES VENTES 2022

30 032 m2 1 236 508,80 €

VILLE DE CHAMPAGNOLE - 39302

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 23 mai 2023

Nature de l'affaire :

Décisions modificatives n°1-2023

Nombre de Conseillers en exercice : 29

" " présents : 18

" " ayant donné pouvoir : 7

" " votants : 25

Date de la convocation : 17 mai 2023

PRÉSENTS : M. DUSSOUILLEZ, Mme MARTIN., Mme BAILLY, Mme DELACROIX, M. TISSOT, Mme BENOIT, Mme DAVID-ROUSSEAU, Mme TBATOU, M. BONJOUR, M. CUSENIER, Mme FILIPPI, M. VUILLERMOZ, Mme RIGOLET, M. VUILLEMIN, M. OLIVIER, M. BINDA, , M. CUEVAS, Mme VERNIER-THIEMARD.

EXCUSÉS : M. Guy SAILLARD donne pouvoir à M. DUSSOUILLEZ, M. PERNOT donne pouvoir à Mme DELACROIX ; M. GRENIER, Mme GIROD donne pouvoir à Mme BENOIT ; Mme DOUARD donne pouvoir à M. TISSOT ; M. POUX donne pouvoir à Mme DAVID ROUSSEAU ; Mme ROUSSEL donne pouvoir à Mme TBATOU ; Mme LACROIX donne pouvoir à M. CUEVAS.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. BINDA

&&&&&

Rapporteur : Pascal TISSOT

Il est nécessaire d'établir huit décisions modificatives afin d'intégrer les résultats 2022 et les « restes à réaliser » dans les budgets primitifs 2023 : budget général et budgets annexes.

Le document détaillé est ci-annexé.

La commission des Finances réunie le 15 mai dernier a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'approuver les décisions modificatives n° 1/2023 du budget général et des 6 budgets annexes (eau potable, régie de production d'électricité, restaurant municipal, Champa-Immo, lotissement « le Grand Parc », et lotissement « Sur Valières »).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-213900970-20230525-2023-SG-DE-040-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/05/2023

Affichage : 25/05/2023

Pour l'autorité compétente par délégation


ville de
Champagnole
(39300)
Coeur du Jura

Pour le Maire empêché,
Le Premier Adjoint,

David DUSSOUILLEZ



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT					RECETTES D'INVESTISSEMENT				
chapitre	article	fonction	libellé	Montant	chapitre	article	fonction	libellé	montant
001	001	01	Déficit d'investissement reporté (1)	304 031,62	10	1068	01	Excédent de fonct capitalisé (affect résultat 22)	1 094 747,00
20	2031	845	M.O. Halle du marché	33 637,78 €	13	1322	845	Subvention Région construction d'une halle en bois	25 757 €
20	2031	845	M.O. Halle du marché	8 232,80 €	13	1323	312	Subvention CD 39 DST restauration orgue église	1 350 €
20	2031	845	M.O. Halle du marché	7 526,23 €	13	1323	317	Subvention CD 39 DST renovation des toilettes publiques Oppidum	14 480 €
20	2031	20	Maitrise œuvre rehabilitation cité javel	64 000,00 €	13	1323	020	Subvention CD 39 DST restauration bureaux 1er étage HDV	7 100 €
204	20415331	281	Subvention pour achat véhicule portage restaurant	35 000,00 €	13	1323	020	Subvention CD 39 DST refec couvert ancienne gare tram	7 350 €
21	2117	76	Programme de travaux 2021 et 2022	22 597,00 €	13	1323	321	Subvention CD 39 DST rempli éclairage salle des Louataux	2 855 €
21	2128	511	11 abris de jardin	74 545,00 €	13	1323	020	Subvention CD 39 DRJ Remplacement menuiseries bibliothèque	10 265 €
21	2128	511	Dallage pose de chalets	32 768,46 €	13	13251	312	Subvention CCCNJ DST restauration orgue église	1 350 €
21	21316	025	Enrobés bioklar cimetière	8 424,00 €	13	13251	317	Subvention CCCNJ DST renov toilettes publiques Oppidum	14 480 €
21	21316	025	Création de 41 cases columbarium	23 208,00 €	13	13251	020	Subvention CCCNJ DST restauration bureau 1er étage HDV	7 100 €
21	21351	317	Pictogramme adhésifs portes rénovation WC oppidum	190,00 €	13	13251	020	Subvention CCCNJ DST refectio toiture de l'ancienne gare du tram	7 350 €
21	21351	020	Réfection de la toiture ancienne gare du Tram	28 335,40 €	13	13251	321	Subvention CCCNJ DRJ rmlpt éclairage salle des Louataux	2 855 €
21	21351	321	Remplacement éclairage LED galfione	19 920,00 €	13	13251	020	Subvention CCCNJ DRJ Remplacement menuiseries bibliothèque	10 265 €
21	21351	322	Travaux éclairage projecteur complexe sportif	93 720,00 €	13	13461	312	Subvention DETR restauration de l'orgue de l'église	1 347 €
21	2138	020	Branchement assainissement bât ancien tri postal	4 512,00 €	13	13461	020	Subvention DETR restauration des bureaux du 1er étage HDV	7 097 €
21	2138	020	Refectio toiture bibliothèque	75 194,78 €	13	13461	845	Subvention DETR ts voirie rue A Franck et vieil hopital	15 736 €
21	2138	845	Réalisation d'une piste de pumptrack	45 300,00 €	13	13461	845	Subvention DETR réfection trottoirs rue Michelet/ fourches	1 990 €
21	2138	845	Réalisation d'une piste de pumptrack	9 060,00 €	13	13461	212	Subvention DETR equipt des ecoles en matériel inform	4 438 €
21	2138	845	Réalisation d'une piste de pumptrack	65 516,16 €	13	13461	845	Subvention DETR mise en accessibilité rue d'Ain	23 808 €
21	2151	845	MO rue Ain renouvellement AEP	1 310,40 €	13	13461	845	Subvention DETR voirie rue G DAVID	26 789 €
21	2151	845	MO aménagement rue de l'Ain	4 082,40 €	13	13461	020	Subvention DETR énde rénovation citée Javel	4 713 €
21	2151	845	Réalisation d'un plan topographique rue d'Ain	720,00 €	13	13461	020	Subvention DETR couverture toiture bibliothèque	20 099 €
21	2151	845	Réfection des voiries et trottoirs	13 152,00 €	13	13461	321	Subvention DETR remplacement éclairage salles Gym Galfione	5 570 €
21	2151	845	Réfection des trottoirs	11 940,00 €	13	13461	025	Subvention DETR mise en place de columbariums au cimetière	12 420 €
21	2151	845	MO mise en accessibilité 4 arrêts de bus	8 700,00 €	13	13251	845	Rbt quote part travaux assainissement rue d'Ain par la CCCNJ	113 904 €
21	2151	845	Marché rue d'Ain réseaux humides lot 1	93 099,90 €					
21	2151	845	Marché rue d'Ain lot 2	120 882,10 €					
21	2151	845	Marché Rue d'Ain lot 2 sous traitant	3 306,40 €					
21	2151	845	Recherche amiante enrobés rue Leclerc Foch Berthod	1 500,00 €					
21	21538	10	Extension du système vidéo protection	17 004,00 €					
21	21838	10	Serveur vidéo protection	4 047,60 €					
21	2188	22	Set de projecteurs LED événementiel	2 688,85 €					
23	2313	321	Maitrise d'œuvre construction nouveau gymnase	70 806,52 €					
23	2313	322	MO création tribune complexe sportif Louataux	2 880,00 €					
23	2313	321	Contrôle technique construction nouveau gymnase	9 391,20 €					
23	2313	321	Prestation CSPS construction nouveau gymnase	4 646,40 €					
23	2313	322	Contrôle technique construction tribunes complexe	4 080,00 €					
23	2313	322	Prestation CSPS construction tribunes complexe	1 344,00 €					
27	271	01	Achat d'une action à la SPL Mobilité Bourgogne F Comté	10,00 €					

BUDGET GENERAL DÉCISION MODIFICATIVE N° 1/2023

RAPPORT 2023-05-10

REPRISE DU RESULTAT 2022, INTEGRATION DES RESTES A REALISER 2022

feuille 2/8

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT					RECETTES D'INVESTISSEMENT				
chapitre	article	fonction	libellé	Montant	chapitre	article	fonction	libellé	montant
20	2031	020	Etudes pour la rénovation de la cité Javel	800,00					
20	2031	845	Etudes pour la réalisation de pistes cyclables	20 000,00					
204	2041511	01	Participation versée à la CCCNJ (remplit serveur info)	4 627,00					
21	2117	76	Travaux de reboisement dans les forêt communales	29 774,00 €	13	13461	76	Subvention Etat plan de relance forestier	18 086,00
21	2117	76	Achat d'une parcelle forestière	104 359,00 €	024	024	01	Cession d'une parcelle forestière	150 000,00
21	2118	824	Achat d'une parcelle de terrain (-garage) site de l'ancien hopital	50 000,00 €	10	10222	01	FCTVA	31 000,00
21	2118	025	Provision pour achat de terrain (extension du cimetière)	-19 000,00 €					
21	2138	020	Remplacement d'une porte de garage aux ateliers	7 668,00 €					
21	2151	845	Aménagement des bords de l'Ain	30 000,00 €					
21	2151	845	Achat de potelets inox parvis oppidum	2 891,00 €					
21	2151	845	Revêtement de trottoirs rue du pavé	40 000,00 €					
21	2152	847	Achat de panneaux de voiries	307,00 €					
21	21568	12	Installation de 2 alarmes incendie (bains douches et cité Javel)	963,00 €					
21	21568	12	Modification de l'alarme de la mairie	4 455,00 €					
21	21568	12	Achat d'extincteurs (c aéré) et rplpt bloc secours (gym Galfione)	2 524,00 €					
21	2158	317	Remplacement du lave vaisselle local traiteur Oppidum	4 333,00 €					
21	2158	325	Remplacement des éclairages salle de tennis	618,00 €					
21	2158	020	Achat de 2 visseuses et d'une caméra aux ateliers	745,00 €					
21	2158	022	Projecteurs extérieurs (animations parc de Bellefrise)	3 300,00 €					
21	2158	211	Remp tableau prog température chaudière école bld	3 733,00 €					
21	2158	847	Achat de 30 corbeilles de rue (tri sélectif)	17 827,00 €					
21	21848	022	Remplacement de 2 sièges de bureau serv événementiel	594,00 €					
21	2188	020	Achat d'un diable aux ateliers	272,00 €					
21	2188	414	Remplacement du lave linge à la base de la roche	1 200,00 €					
21	2188	211	Achat de trotinettes / mini velos maternelle du boulevard	1 000,00 €					
041	2313	321	Intégration des frais d'études (gymnase)	27 363,97 €	041	2031	321	Intégration des frais d'études (gymnase)	27 363,97 €
041	2151	845	Intégration des frais d'études (réfection du crassier)	17 100,00 €	041	2031	845	Intégration des frais d'études (réfection du crassier)	17 100 €
TOTAL				1 688 764,97 €	TOTAL				1 688 764,97 €
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT					RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
chapitre	article	fonction	libellé	Montant	chapitre	article	fonction	libellé	montant
011	615231	845	Point à temps diverses voiries	25 000,00	002	002	01	Excédent de fonctionnement reporté	308 637,99
012	64111	020	Charges de personnel	315 393,45	002	002	01	Excédent de clôture du budget lot les Louataux	36 755,46 €
67	673	01	Titres annulés sur exercices antérieurs	5 000,00					
TOTAL				345 393,45	TOTAL				345 393,45 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Le compte administratif 22 a généré un déficit d'investissement de 1 094 747,00 (304 031,62 € - 790 715,38 € de restes à réaliser 2022) et un excédent de fonctionnement

039-213900970-20230525-2023-SG-DE-040-DE
1 403 384,97 €, soit un résultat net de - 308 637,99 € auquel il convient d'ajouter le résultat de clôture du budget lot les Louataux pour 36 755,46 € soit un total de 345 393,45 €

Intégration des crédits pour un montant de 1 027 279,38 € en dépense et de 236 564 € en recettes.

Restes de crédits pour l'exercice 2023 (opérations non prévues au BP) et provisions pour une éventuelle augmentation du point d'indice au chapitre 012

Mouvements et couvertures de crédits pour l'intégration de la participation de la CCCNJ aux travaux d'assainissement rue d'Ain et pour l'intégration des frais d'études (ancien crassier et gymnase).

Archivage : 25/05/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Commentaires

La gestion 2022 s'est terminée par un excédent d'investissement de 6 494,40 € soit 4 232,14 € déduction faite des restes à réaliser

L'excédent d'investissement est reporté à l'article 001 en recette d'investissement, il est équilibré par l'inscription d'une dépense à l'article 2188 (achat de matériel) intégration des restes à réaliser 2022

BUDGET CHAMPA IMMO
DÉCISION MODIFICATIVE N° 1/2023
Reprise du résultat 2022 et intégration des restes à réaliser

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT					RECETTES D'INVESTISSEMENT				
chapitre	article	fonction	libellé	Montant	chapitre	article	fonction	libellé	montant
001	001		Déficit d'investissement reporté	305 913,36	10	1068	020	Affectation du résultat 2022	135 281,48
23	2313	020	Complt aménagement 6 logts bât trésorerie	1 397,54	10	1068	020	Affectation du résultat complémentaire 2022	1 397,54
23	2313	020	Aménagement de 6 logements bât trésorerie	21 368,12	024	024	020	Vente de 3 garages	36 000,00
21	21321	020	travaux de rénovation divers logements	-1 000,00	13	1313	020	Subvention CD 39 logements trésorerie	30 000,00
23	2313	020	Complt aménagement 6 logts bât trésorerie	1 000,00	13	13361	020	Subvention DETR logements trésorerie	126 000,00
040	13913	020	Amortissement sub CD 39 logt Trésorerie	1 000,00	021	021	O20	Virement de la section de fonctionnement	7 000,00
040	139361	020	Amortissement sub DETR logt Trésorerie	6 000,00					
				335 679,02				TOTAL	335 679,02
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT					RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
chapitre	article	fonction	libellé	Montant	chapitre	article	fonction	libellé	montant
011	63512		Taxe fonciere	2 200,00	75	752		Loyers	2 200,00
023	023		Virement à la section d'investissement	7 000,00	042	7811	020	Amortissement des subventions DETR	7 000,00
			TOTAL	9 200,00				TOTAL	9 200,00

Commentaires

La gestion 2022 s'est terminée par un déficit d'investissement de 135 281,48 € (- 305 913,36 € + 170 631,88 € de reste à réaliser) et un excédent de fonctionnement de 136 679,02 € soit un résultat net global de + 1 397,54 €

Intégration des restes à réaliser 2022 (21 368,12 € en dépense et 192 000 € en recette)

Affectation des 1 397,54 € d'excédent 2022 à l'article 2313 et complément de 1000 € qui proviennent d'un virement du compte 21321

Ouverture de crédit pour compléter les prévisions inscrites au BP pour payer la Taxe Foncière (immeuble de l'ancienne trésorerie) et pour amortir des subventions

BUDGET LOTISSEMENT LE GRAND PARC

DÉCISION MODIFICATIVE N° 1/2023

Reprise du résultat 2022 et ouverture de crédit pour les opérations de stock

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT			
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	montant
001	001	Résultat d'investissement reporté	220 000,00		3351	Opération de stock terrains en cours	100 109,30
040	3555	Opérations de stock terrains aménagés	323 150,00		3355	Opération de stock travaux en cours	119 890,70
					3555	Sortie du stock terrains vendus	323 150,00
			543 150,00			TOTAL	543 150,00
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	montant
042	7133	Variation des encours de prod de biens	220 000,00		002	Résultat de fonctionnement reporté	450 677,02
042	71355	Variation des stocks	323 150,00		71355	Variation des stocks de terrains aménagés	323 150,00
011	6015	Terrains à aménager	230 677,02				
			773 827,02			TOTAL	773 827,02

Feuillet n° 7/8

Commentaires

Intégration des résultats 2022 et ouverture de crédits pour la comptabilisation des écritures de stock

BUDGET LOTISSEMENT SUR VALIERES

DÉCISION MODIFICATIVE N° 1/2023

Reprise du résultat 2022 et ouverture de crédits pour les opérations de stock

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT			
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	montant
001	001	Résultat d'investissement reporté	1 864 137,44		3351	Opération de stock terrains en cours	618 671,14
040	3555	Opérations de stock terrains aménagés	2 195 137,44		3354	Opération de stock travaux en cours	1 207 041,30
					33581	Opération de stock frais accessoires	38 425,00
					3555	Encours de prod biens stocks de terrains aménagés	2 195 137,44
			4 059 274,88			TOTAL	4 059 274,88
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	montant
042	7133	Variation des encours de prod de biens	1 864 137,44		002	Résultat de fonctionnement reporté	1 464 794,10
042	71355	Variation des stocks de terrains aménagés	2 195 137,44		7015	Vente de terrains aménagés	399 343,34
					71355	Variation des stocks de terrains aménagés	2 195 137,44
			4 059 274,88			TOTAL	4 059 274,88

Feuillelet n° 8/8

Commentaires

Intégration des résultats 2023 et ouverture de crédits pour la comptabilisation des écritures de stock

VILLE DE CHAMPAGNOLE - 39302

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 23 mai 2023

Nature de l'affaire :

Conventions avec la CAF

Nombre de Conseillers en exercice	: 29
" " présents	: 18
" " ayant donné pouvoir	: 7
" " votants	: 25

Date de la convocation : 17 mai 2023

PRÉSENTS : M. DUSSOUILLEZ, Mme MARTIN., Mme BAILLY, Mme DELACROIX, M. TISSOT, Mme BENOIT, Mme DAVID-ROUSSEAU, Mme TBATOU, M. BONJOUR, M. CUSENIER, Mme FILIPPI, M. VUILLERMOZ, Mme RIGOLET, M. VUILLEMIN, M. OLIVIER, M. BINDA, , M. CUEVAS, Mme VERNIER-THIEMARD.

EXCUSÉS : M. Guy SAILLARD donne pouvoir à M. DUSSOUILLEZ, M. PERNOT donne pouvoir à Mme DELACROIX ; M. GRENIER, Mme GIROD donne pouvoir à Mme BENOIT ; Mme DOUARD donne pouvoir à M. TISSOT ; M. POUX donne pouvoir à Mme DAVID ROUSSEAU ; Mme ROUSSEL donne pouvoir à Mme TBATOU ; Mme LACROIX donne pouvoir à M. CUEVAS.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. BINDA

&&&&&

Rapporteur : Catherine DAVID-ROUSSEAU

La Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) du Jura a transmis les conventions d'objectifs et de financement pour les trois prestations de services suivantes : accueil de loisirs (ALSH) périscolaire, accueil de loisirs (ALSH) extrascolaire et accueil de loisirs (ALSH) adolescents. Ces conventions existaient et doivent faire l'objet d'un renouvellement.

Des subventions de fonctionnement dites aides au financement local des accueils du Jura (FILAJ) sont versés par la C.A.F. en fonction de différents critères (bonification plan mercredi, projet éducatif territorial pour le périscolaire, diversité des activités organisées pour l'extrascolaire, etc.) et du bonus « territoire CTG », pour lequel nous avons délibéré en décembre 2020 et décembre 2021.

Pour information, le montant perçu par la Ville de la part de la C.A.F. pour les activités 2022 s'élève au total à 112 438.94 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'approuver ces trois conventions d'objectifs et de financement avec la C.A.F. du Jura et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Pour le Maire empêché,
Le Premier Adjoint,



David DUSSOUILLEZ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-213900970-20230525-2033-SG-DE-041-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/05/2023

Affichage : 25/05/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

